

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 83/1271 du 29/12/1983
MTPS/DGTFP/DFP/22024

Portant intégration et nomination de
Monsieur MAKOSSO-TATY Bernard dans les cadres
de la catégorie A hiérarchie I des Services
Techniques (Travaux Publics)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'article
47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fon-
ctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret 60/90 du 3.3.1960 fixant le statut commun des
cadres de la catégorie A des Services Techniques ;
(/u le décret 62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des ré-
munérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 du 5.7.1962 fixant la
hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.1962 portant
statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir
les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;
(/u le décret 67/53/FP-BE du 24.2.1967 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclas-
sements ;
(/u le décret 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au décret 80/644
du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret 81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérim des
Membres du Gouvernement ;
(/u le décret 83/320 du 3.5.1983 portant nomination d'un
Membre du Conseil des Ministres ;
(/u le Protocole d'Accord du 24.11.1975, signé entre la
République Populaire du Congo et la RDA ;
(/u le dossier de candidature constitué par l'intéressé ;

D E C R E T E :

.../...

D.G.B.

D.C.F.

48

ARTICLE 1er.- En application des dispositions du décret n° 60/90 du 3.3.1960 et du Protocole d'Accord du 24.11.1975 susvisés, Monsieur MAKOSSO-TATY Bernard, né le 14 Mars 1955 à Tandou Binzenzé, titulaire du Diplôme de l'Ecole Supérieure d'Architecture et du Bâtiment WEIMAR (R.D.A.), est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) et nommé au grade d'Ingénieur des Travaux Publics Stagiaire, indice 710

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Travaux Publics et de la Construction.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 29 Décembre 1983

Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement

Le Ministre des Travaux Publics
et de la Construction

Commandant Benoit MOUNDELE-NGOLLO

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale

Bernard CONBO MATSIONA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre des Finances

Itihi-Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

- JRPC 1
- D/TFP/DFP 3
- DFP/BST 1
- D.G.B. 3
- D.C.F. 1
- M.T.P.C. 1
- BOSSIER 3
- INTERESSE 1
- SGCM/BC 2